



SÉNAT

Bruxelles, le 28 juillet 1949.

Monsieur le Directeur Général,

2473.-
J'ai bien reçu votre communication par laquelle vous m'apprenez que le Ministère des Finances s'adresse à la Questure du Sénat pour me prier de liquider une somme de 2.512,05 fr. dont je lui serais redevable, du chef d'envoi de colis qui auraient été adressés à ma famille dans le cours des mois de novembre-décembre 1941 et janvier-février 1942.

Je me permets de faire à cet égard les observations suivantes:

1° je n'ai jamais rien demandé de cette nature et ignore si ces colis ont été envoyés et s'ils sont parvenus à destination.

Je suis arrivé moi-même au Portugal en février 1942, personne ne m'a parlé de la chose, ce qui est d'autant plus surprenant que je me suis adressé à l'Office dirigé par le Comte de Kerkhove de Denterghem auquel j'ai laissé une somme relativement importante destinée à faire des envois, non seulement à mon fils, mais à diverses personnes que je ne connaissais pas toujours et dont on m'avait signalé la situation gênée.

2° il est vraiment inouï qu'on me réclame cette somme 9 ans après en feignant d'ignorer que j'ai, de mes deniers, dépensé près de 200.000 francs en raison de la charge que j'occupais, sans jamais réclamer un centime du Gouvernement.

Je m'explique à ce sujet.

A Marseille, je me suis occupé avec feu M. Albert François, de secourir les Belges qui s'y trouvaient et j'ai dépensé à cet effet des sommes excédant celles que je recevais de Vichy et qui représentaient le montant de mon indemnité parlementaire et celles qui m'étaient allouées comme Président du Sénat.

A Monsieur Fernand TYCKAERT,
Directeur Général
des Services de la Questure du Sénat,

B R U X E L L E S.



SÉNAT

Les fonds dont j'étais muni à mon départ de Belgique se sont trouvés forcément réduits dans de grandes proportions à la suite de cette circonstance.

Pour rejoindre à Londres le Gouvernement belge, j'ai dû dépenser des sommes considérables en vue de gagner Lisbonne où j'ai été obligé de séjourner pendant 5 semaines en attendant que le Gouvernement daigne me faire obtenir une place à bord d'un avion m'amenant à Bristol.

A mon arrivée à Londres, M. le Premier Ministre Pierlot m'a invité à me rendre chez M. Gutt, Ministre des Finances, pour obtenir le remboursement des frais que j'avais exposés pour rejoindre mon poste, ce qui était, paraît-il, de pratique courante.

Reçu d'ailleurs aimablement, on m'a fait l'ahurissante réponse que voici:

Le Gouvernement ayant appris votre arrivée à Lisbonne par le Comte de Lichtervelde, vous a prié de rejoindre Londres. Par conséquent, il supportera les frais de voyage de la capitale portugaise à Bristol; mais, comme il ne vous a pas demandé de venir à Lisbonne, tous les frais antérieurs vous incombent. Il était difficile de laisser mieux comprendre que la présence des Présidents n'était guère souhaitée en Angleterre. Ce sentiment m'a été confirmé par les déclarations qui m'ont été faites à cette époque par mon collègue de la Chambre, Monsieur Van Cauwelaert.

A cette réponse assez surprenante, je n'ai pas fait la moindre objection, me bornant à apprécier dans mon for intérieur l'inélégance du geste. D'ailleurs, j'étais bien décidé à supporter une large part des frais que j'avais exposés pour rendre service à mon pays.

A Londres même, M. le Premier Ministre Pierlot estimant que l'action la plus utile que je pourrais exercer était d'entrer en relation avec le plus de monde possible dans les sphères dirigeantes britanniques et alliées, je déférai à ce désir, ce qui entraîna pour moi des dépenses considérables et excédant de beaucoup les indemnités parlementaires et présidentielles additionnées.

Jamais le Gouvernement ne s'est inquiété du point de savoir comment je subvenais à ces dépenses.

Pour des raisons de dignité, je n'ai jamais sollicité aucune intervention de sa part, mais tout esprit averti devait se rendre compte qu'à ce train je devais rapidement m'endetter.

J'ai dû avoir successivement recours à la Banque belge pour l'étranger et à l'amabilité de M. Armand Dutry, Secrétaire de l'Office parlementaire, pour soutenir ce train de vie qui ne m'était imposé qu'en raison exclusive de la charge dont j'étais revêtu.

Grâce à M. Dutry, j'ai pu liquider mon compte à la Banque avant mon départ de Grande-Bretagne, mais les sommes que M. Dutry m'avait avancées sans intérêt, ce que je tiens à souligner car c'est la seule personne à laquelle je doive de la reconnaissance dans tout ceci, n'ont pu être remboursées que dans ces tout derniers temps. J'ai dû m'imposer pour cela les plus lourds sacrifices car, en rentrant chez moi, j'ai trouvé mes biens anéantis et suis au rang des plus grands sinistrés du pays.

Le montant des emprunts que j'avais contractés s'était monté à près de 1.000 livres, représentant donc le total des dépenses que j'avais faites durant trois ans à Londres pour faire apprécier le nom belge.

On ne trouvera pas dans le compte de l'Etat un centime de dépense en faveur de mon installation à Londres; alors que chacun avait des bureaux décents, le Président du Sénat recevait les nombreux solliciteurs qui s'adressaient à lui dans une petite chambre de Hobart place. La table mise à sa disposition était tellement misérable que pour la dissimuler je m'étais contenté de la recouvrir de buvard vert fixé par des punaises.

Encore une fois, personne n'a songé à s'inquiéter de mon sort et je n'ai rien demandé à personne. Mais, ayant décaissé de ma poche près de 200.000 francs résultant uniquement de ma situation dans l'Etat, je trouve inouï qu'on exhume un compte vieux de près de 10 ans, dont je n'ai jamais eu connaissance et qu'on me présente à l'heure où ma situation est dramatique, n'ayant pour toute ressource que mon indemnité parlementaire. Tout le reste étant absorbé par la charge des intérêts que je dois du fait des emprunts contractés pour relever mes ruines.



SÉNAT

- 4 -

Je tiens à déclarer formellement que cette mise au point n'a nullement pour but de me faire restituer quoi que ce soit de ce que j'ai dépensé dans l'intérêt du pays et n'accepterai d'ailleurs pas un centime de ce chef. Mais j'estime pourtant qu'on aurait pu se rendre compte de ce que j'avais fait et qu'on aurait pu m'épargner les désagréments de répondre à une réclamation que je préfère ne pas qualifier.

Il va de soi que si la prétention du Ministère des Finances est maintenue, sous prétexte que la compensation ne joue pas, puisqu'il s'agit peut-être de départements ministériels différents, je réglerai ce compte dès que le pourrai.

Je n'ai jamais compté sur la reconnaissance des gens et ne me suis jamais occupé de mon intérêt personnel au cours de ma vie publique, mais je ne m'attendais vraiment pas à devoir un jour écrire une lettre comme celle que je vous adresse.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments très distingués et très dévoués.

Robert Gillon.

P.S. - En rafraîchissant mes souvenirs, je crois me rappeler que M. le Ministre Delfosse m'a dédommagé à concurrence de 70 livres d'une réception que j'avais dû donner à l'Institut belge à Belgrave Square, réception qui d'ailleurs avait coûté plus du double.